



### Les actions de formations agréées par VIVEA :

La session d'instruction VIVEA du 21 octobre 2021 a agréé les formations suivantes pour ses contributeurs :

Titre des formations	Organismes de formation	Numéros de téléphone
Evaluer son système de management environnemental	AGC Champagne Nord Est Ile De France	03 25 90 99 41
Hygiène alimentaire et maîtrise par le principe et la mise en place de l'HACCP	Agrovertis	06 79 93 03 31
Comment aider un groupe à définir ses règles de fonctionnement et à élaborer son règlement intérieur ?	Ass. Nat. des Sociétés et GAEC	01 53 89 12 20
Transformation des produits aquacoles	Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Valdoie	03 84 58 49 62
Biosécurité en élevage de volailles	Chambre d'Agriculture de Région Ile de France	01 39 23 42 39
Utiliser le nouveau GBPH européen pour élaborer son PMS en production laitière fermière		
Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir		
Retrait des carcasses de volailles et /ou lagomorphes manifestement impropres à la consommation humaine		
FMD - 360° sur la transformation alimentaire		
Utiliser le nouveau GBPH européen pour élaborer son PMS en production laitière fermière		
Manager ses salariés avec leadership		
Diriger & Réussir 16 - partie 1	Conseil National des CER France	01 56 54 28 28
Gouvernance et stratégie des exploitations et groupements bio	Elan créateur / oxymore	06 76 40 42 53
Agriculture et apiculture connectée	FDSEAIF	01 39 54 05 55
Biosécurité dans les élevages de porcs et sangliers	Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural	01 43 63 41 50
FMD - Développement des compétences des élus des bureaux des AGC	Fédération Nationale Accompagnement Stratégie	01 53 83 47 14
Obsalim® : réglage alimentaire des ruminants par l'observation des animaux	GAB REGION IDF	01 84 83 01 82
L'agriculture régénérative des sols		
Entretien la fertilité du sol en maraichage Bio: Gestion des apports de matière organique		
Comment gérer les adventices vivaces en Agriculture biologique		
Gestion de la santé de mon cheptel de volailles de chair en vente directe		
Initiation aux médecines alternatives en élevage avicole		



Brevet Fédéral d'Encadrement d'Equitation Ethologique niveau 1	Haras de la Cense	01 30 88 49 00
Brevet Fédéral d'Encadrement en Equitation Ethologique Niveau 2		
FMD L'école des élus Sodiaal union (EESU) – 2021-2022 NIVEAU 1 Partie 1	IFOCAP	01 55 50 45 45
FMD OMEGA Module 1 : L'engagement au service du développement agricole		
SENEQUE Module 8 Négociation et conclusion	La Coopération Agricole Solutions Plus	01 44 17 57 00
Paysan Bricoleur : travail du métal (Initiation)	Les Champs des Possibles	06 51 34 31 24
Paysan Bricoleur : travail du métal (perfectionnement)		
Initiation à la lactofermentation		
Se diversifier en raisin et kiwi bio		
Comprendre et faire soi-même son prévisionnel économique pour évaluer sa faisabilité		
Apprendre à tenir sa comptabilité sur ISTEA / Compta débutant		
Les obligations de l'employeur de main d'œuvre agricole en matière de droit du travail		
Partager et construire ensemble l'expérience du tutorat		
« J'ai reçu mon bilan comptable : et maintenant ? »		
Certificat de préparation mentale pour la performance professionnelle		
Enseigner la formation du cheval en saut d'obstacles jusqu'au niveau Pro Elite	Michel Cizeron	06 09 71 67 60
Optimiser sa prise de parole en public	RESEAU GDS.COM	
Transmission d'entreprise : Préparer l'avenir de votre entreprise	Unep services	01 42 33 33 41
Structurer et développer la performance de son entreprise		
Actualité Sociale pour les employeurs du paysage	Vandevelde Avocats & Associes	04 72 53 72 30

Ces formations sont ouvertes à tous. VIVEA prend en charge tout ou partie des frais de formation de ses contributeurs non salariés chefs d'entreprises agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux.

### **Vous partez en formation : ayez le réflexe remplacement**

Vous pouvez vous faire remplacer pour suivre une formation, sans aucune charge administrative.

Le remplacement se déroule soit le jour même de la formation, soit un autre jour à votre convenance (dans un délai de 3 mois et selon la disponibilité des agents de remplacement).

Tarifs de remplacement : de 18 € à 75 € (en fonction de la durée de la formation et de votre âge)

N'hésitez pas à contacter votre service de remplacement.

Service de remplacement Seine-et-Marne – Séverine MORET : 01-64-79-30-56 ou remplacement77@gmail.com

Service de Remplacement en Agriculture d'Ile de France – Nelly VETTESE : 01-39-53-73-94 ou contact.sraif@orange.fr



Toutes les formations de France agréées par VIVEA sont disponibles sur [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr), à l'onglet : choisir une formation